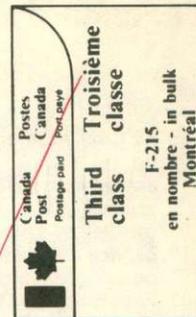




nouvelles csn

numéro 107

semaine du 10 au 16 mars 1981



LA CAMPAGNE DU 6 000 000 \$: la structure se met en place — Dès le 16 mars, les responsables de la campagne au niveau des fédérations et des conseils centraux se sont rencontrés à Montréal afin de compléter la mise en place de la structure qui servira à recueillir les 6 000 000 \$ nécessaires pour renflouer le fonds de défense professionnelle.

- **nouvelles csn**, qui sera disponible dans les conseils centraux et les syndicats dès le 30 mars prochain, est friand de nouvelles. Vous pouvez nous rejoindre, soit par télex, soit au téléphone : (514) 286-2133-34-59
- les réunions d'instances des fédérations, dans le cadre de la campagne, sont commencées. En voici d'agenda :

mars

- 11-12-13 **professionnels et cadres**
- 18-21 **métallurgie et mines**
- 20 **textiles, chaussures et vêtements**
- 22 **services publics**
- 26-28 **bâtiment et bois**
- 26-29 **enseignants**
- 27-28 **commerce**
- 30 **papier et forêt**

avril

- 2-4 **communications**
- 7-10 **affaires sociales**

□ □ □

SYLVIO GAGNON, NOUVEAU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE LA CSN***

satisfaction sur tous les points sauf la non-discrimination et le salarial

RETOUR AU TRAVAIL À LA REYNOLDS

Les travailleurs et les travailleuses de la Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, ont accepté, dans une proportion de 63 %, le rapport des médiateurs provinciaux. Suite à ce règlement, les syndiqué-e-s CSN de la Reynolds voient pratiquement toutes leurs revendications sur les clauses normatives atteintes. En fait, sur le normatif, seule la revendication sur la non-discrimination selon le sexe n'est pas comprise dans le règlement, les médiateurs ayant préféré laisser l'affaire se régler devant la Cour supérieure, où le syndicat CSN l'a déjà portée. Un jugement favorable ne saurait d'ailleurs pas tarder. Sur le plan salarial, par contre, l'objectif de parité avec les autres alumineries de la province n'est pas atteint, la différence restant, en fin de contrat, à plus de 3 \$ l'heure. C'est d'ailleurs pour cette raison que le conseil syndical avait suggéré aux syndiqué-e-s de la Reynolds de rejeter le rapport des médiateurs. L'assemblée a cependant résolu majoritairement d'accepter ce rapport mais de continuer, à l'intérieur, leur longue lutte pour le respect de la part de la Reynolds. La victoire ne les ramollira pas.

Avant le vote, l'exécutif du syndicat avait reproché aux médiateurs d'avoir lancé le rapport de médiation dans le public avant même de l'avoir fait connaître au syndicat, tactique déjà utilisée par la compagnie Reynolds avant Noël, lors de son offre « finale et globale ». Le syndicat avait également condamné les médiateurs Ste-Marie et Désilets, qui, dans leur rapport, accusaient le comité de négociation syndical de n'avoir fait de nouvelles offres qu'à la toute fin de la médiation, ce qui est totalement faux. Le syndicat a porté plainte.

L'agenda du mouvement

mars

- 13-15 **SECSN** assemblée générale à Québec.
- 14 **soirée de solidarité** en appui aux forestiers, à 20 h, au gymnase du cégep du Vieux-Montréal, rue Ontario.
- 17 **service confédéral des grèves** réunion de service à Montréal, au 1601.
- 19-21 **Fédération des syndicats des mines et de la métallurgie** bureau fédéral à Québec.
- 19-21 **Sherbrooke**. Congrès d'orientation à l'hôtel Le Baron.
- 21 **colloque de l'ACEF**, à l'UQAM, à 10 h.
- 21 **lutte des forestiers** spectacle de solidarité au cégep du Vieux-Montréal.
- 24 **CCNSP** réunion à Montréal.
- 26 **Le Nouveau Chainon** assemblée spéciale, à 17 h, à Montréal.
- 26-28 **FNSBB** congrès de la fédération à Montréal.
- 26-29 **FNEQ** conseil fédéral à Québec.
- 31 **comité de coordination général des négociations** réunion du comité de liaison, à Montréal, au 1601.
- 31 **CCGN** comité de liaison, à Montréal.

avril

- 1-3 **session de formation** sur le droit au travail, le développement et les luttes syndicales. À Montréal. Pour les régions non-représentées à Québec en décembre.
- 7-10 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations.
- 9-10 **FNSBB** réunion d'équipe à Drummondville.
- 16 **CCGN** réunion du comité, à Montréal.
- 21-25 **Saguenay Lac St-Jean**, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi.

EXPO-SALVADOR

Du 26 mars au 23 avril, une vingtaine d'artistes québécois mettent leurs oeuvres en vente au profit de la lutte de libération au Salvador. À la **galerie La Murée, 839, rue Sherbrooke.**

□ □ □

JOURNÉES D'ÉTUDE DES SALARIÉ-E-S DE LA FAS

— Le bureau fédéral de la FAS ayant décidé de mettre un terme à l'emploi d'une salariée, en période de probation depuis 2 ans, les salarié-e-s de cette fédération ont commencé, le 12 mars, à tenir des journées d'étude. La FAS soutient que la CC lui donne le droit de mettre fin à l'emploi de cette salariée en tout temps pendant sa période de probation; les salarié-e-s de la FAS font valoir de leur côté qu'une prolongation automatique de sa période d'emploi, d'une durée de six mois, devrait lui être accordée selon la convention collective.

□ □ □

Les forestiers de Girardville reprennent la revendication sur l'abolition du travail à forfait

Les travailleurs forestiers de Girardville, lors d'une assemblée générale spéciale, ont reconsidéré leur position face à l'abolition progressive du travail à forfait, position défendue par la Fédération du papier et les travailleurs forestiers des syndicats CIP et QNS. Que l'on se rappelle qu'au début du conflit, suite à un chantage de la Donohue, les travailleurs forestiers de Girardville, dans un ultime effort de négociation, avaient retranché de leur cahier de revendications cet élément considéré comme plaque tournante des négociations 80-81 et, il va sans dire, bien à contre coeur pour ces camarades du haut du Lac. Sans lâcher prise, l'exécutif, par des réunions informelles et sentant l'appui de certains ministériels, de syndicats et de groupes populaires, décidait de convoquer une assemblée générale spéciale de ses membres afin de rediscuter de cette revendication. Après maintes explications et revoyant le déroulement des négociations depuis le début, les travailleurs forestiers de Girardville, et ce de façon très majoritaire, ont mandaté leur comité de négociation de retourner à la table de négociation tout en remettant dans leur cahier l'item de disparition progressive du travail à forfait.

Après sept mois de grève, les travailleurs forestiers de Girardville se sentent plus que jamais solidaires de l'ensemble des travailleurs forestiers, plus spécialement ceux de la CIP et de la QNS qui, comme eux, luttent pour le respect de leur dignité de travailleurs. Pour démontrer leur vitalité, rappelons que vendredi dernier, les forestiers ont organisé une ligne de piquetage devant l'usine Donohue et St-Félicien, paralysant ainsi 45 camions de copeaux pendant plus de trois heures.

À la victoire finale.

- *La fédération des travailleurs de la forêt et du papier (CSN) ainsi que le syndicat des employés en forêt de la **Quebec North Shore**, en grève depuis le 15 juillet dernier, ont demandé au ministre du travail la nomination d'un tribunal de médiation. Les syndiqués s'appuient sur la mauvaise foi évidente de la compagnie pour faire une telle demande.*
- Il y a eu une rencontre de négociation le 16 mars entre la *Donohue* et ses forestiers de Girardville. Il s'agissait de discuter, principalement, de l'abolition du travail à forfait. Une rencontre semblable était prévue pour le 17 mars à la *QNS* de Baie-Comeau.
- *Le syndicat des travailleurs maritimes du Lac St-Jean ont décidé de retarder leurs négociations afin d'appuyer les travailleurs forestiers en grève. Ils sont à l'emploi de l'Abitibi-Price.*

Montréal, le 11 mars 1981 — **LA CSN RÉAGIT AU BUDGET PARI-ZEAU** — Des mesures de transfert fiscales qui nous semblent intéressantes à court terme en ce qui a trait à la part payée par les entreprises dans le budget global n'arrivent pas à convaincre la CSN qu'une coupure des dépenses de l'ordre d'un milliard de dollars, dont 500 millions à l'éducation et aux affaires sociales, puisse se réaliser sans que la qualité des services n'en soit affectée. La centrale, dans une première analyse, estime que plusieurs milliers de postes seront abolis dans l'application de ces coupures, ce qui aura nécessairement des conséquences sur les services fournis à la population.

D'autre part, la décision annoncée par le ministre et touchant les nouveaux employés des secteur public et parapublic, qui se verront imposer unilatéralement un nouveau mode de contribution au fonds de pension, apparaît comme une négation pure et simple du droit traditionnel de négociation de ces conditions. Par ailleurs, malgré une indexation partielle, les impôts des particuliers augmenteront encore cette année davantage que l'indice du coût de la vie. La CSN tient enfin à souligner l'aspect positif du crédit d'impôt universel versé au chapitre des frais de garde. Cette mesure apparaît beaucoup plus équitable que l'ancienne formule basée sur les exemptions personnelles. De même, la poursuite de l'abolition de la taxe de vente est conforme à nos revendications.

L'organisation continue sur sa lancée L'ADHÉSION À LA CSN NE CESSE PAS

Après la campagne des hôtels, on aurait pu croire que la ferveur d'adhésion que nous connaissons à la CSN allait diminuer. Or il n'en est rien du tout, au contraire. Dans les dernières semaines, cinq nouveaux syndicats ont été accrédités :

- Les 50 employées de la compagnie Telephone Answering Service (TAS), de Québec, ont formé le syndicat des téléphonistes en communications de Québec (CSN). Ces travailleuses ont adhéré à la CSN après que trois de leurs camarades de travail eurent été congédiées pour activités syndicales et non-défendues par l'union internationale dont elles étaient membres. Elles ont maintenant réintégré leurs emplois.
- Les 72 employé-e-s du Manoir du Lac Delage ont également reçu le certificat d'accréditation de leur syndicat CSN. Depuis deux mois, ils avaient dû résister aux assauts du spécialiste des syndicats du boutique, Jean-Jacques Côté.
- Trois autres groupes de travailleuses à l'emploi de caisses pop viennent d'adhérer à la CSN : les 27 de la caisse pop d'Orsainville, les 22 de Val Bélair et les 12 de Stadacona. Plus de 100 caisses ont maintenant des employées syndiquées à la CSN.

De plus, des requêtes en accréditation ont été déposées par cinq nouveaux groupes de travailleurs et travailleuses qui veulent des syndicats membres de la CSN :

- Les 140 travailleurs (chauffeurs, installateurs, vendeurs et employées de bureaux) de la compagnie Gasbec. Ils travaillent dans la région montréalaise, de Drummondville, de la Gaspésie et de l'Outaouais.
- Les 36 professeurs de danse, musiciens et employé-e-s de bureau des Grands Ballets canadiens. Ils ont formé le syndicat du monde de la danse du Québec (CSN).
- Les 40 employé-e-s de bureaux de Kruger, à Ville LaSalle, ont rejoint leurs 200 camarades de la production, déjà membres d'un syndicat CSN.
- Les 24 salarié-e-s du Provigo La Maisonnée, à Lauzon ont signé CSN.
- Les 20 salariés de Livrobec, une entreprise de livraison de courrier, ont également formé un syndicat CSN.

GUATÉMALA : programme gouvernemental de meurtres politiques

« Un programme gouvernemental de meurtre et de torture au Guatemala, établi depuis longtemps, est dirigé depuis une annexe du palais national, sous le contrôle direct du président Roméo Lucas Garcia. Quelque trois mille personnes ont été assassinées après avoir été arrêtées au cours des dix premiers mois de 1980, et des centaines d'autres ont disparu. Le programme de meurtre est dirigé depuis des bureaux situés dans les bâtiments du palais par une agence présidentielle fondée en 1964, connue jusqu'à il y a peu sous le nom de Centre de télécommunications régionales. » Ce sont des affirmations d'Amnesty International dans un rapport publié à Londres, le 18 février 1981.

Amnesty International publie dans son rapport « les preuves détaillées que les meurtres sont perpétrés par l'armée et la police », et estime que les victimes, « sont à près de cinq mille Guatémaltèques, arrêtés et tués, depuis que le Général Lucas Garcia est devenu président en 1978 ». Les victimes, indique enfin le rapport, « ont été arrêtées comme critiques — réels ou suspectés — de la politique du gouvernement, et proviennent de toutes les couches de la société guatémaltèque : paysans, travailleurs urbains, clergé, enseignants, étudiants, avocats, médecins, journalistes, travailleurs sociaux ».

CAMPAGNE D'APPUI AUX CHÔMEURS À QUÉBEC — C'est sous le thème « **Une job convenable ou un revenu décent** » que le conseil central des syndicats nationaux de Québec (CSN) a lancé la campagne d'appui à la lutte des groupes de chômeurs et de chômeuses, le 10 mars dernier. Pour que la lutte s'élargisse et devienne plus offensive cette campagne de sensibilisation et de financement vise à doter les groupes de chômeurs et chômeuses de moyens pour les rendre plus autonomes et plus forts dans leur bataille contre le chômage et pour le droit au travail.

FAITES-NOUS PARVENIR VOS JOURNAUX SYNDICAUX, AU SOIN DE NOUVELLES CSN

LE SYNDICAT DE LA MUSIQUE SIGNE SA PREMIÈRE CONVENTION — Le syndicat de la musique (CSN) vient enfin de signer sa première convention collective avec un employeur, en l'occurrence le Café-Campus, à Montréal. Il s'agit d'une première brèche dans le monopole que tente de maintenir la Fédération américaine des musiciens (la Guilde).

□ □ □

UN NOUVEAU JOURNAL LOCAL — Le syndicat des travailleurs en aviculture d'Iberville (CSN) vient de publier, en mars 1981, le premier numéro de leur journal syndical, *le porte-voix*. Au sommaire : un mot du président, une chronique sur la sécurité-santé ainsi que des potins qui chatouillent.

GRÈVES EN COURS — En date du 13 mars, il y avait à la CSN plus de 4880 travailleurs et travailleuses de 35 syndicats en grève ou lock-out. C'est toujours le secteur de la forêt qui domine.

VACANCES-FAMILLE EN GASPÉSIE — Le cégep de Gaspé met à la disposition des familles de travailleurs plus de 50 appartements au coût minime de 157,50 \$ par semaine (pouvant loger jusqu'à 8 personnes). La période disponible va du 9 juin au 15 août. Pour informations : (418) 368-4880 ou 4830.

NOUVEAU POUVOIR - Le journal de la FNEQ (CSN), dans son numéro de mars 1981, traite principalement des coupures annoncées dans les budgets de l'éducation, de la sécurité-santé au travail, du comité de coordination des négociations ainsi que des difficultés que rencontrent les chargés de cours de l'UQAM et de l'université de Montréal.

□ □ □

POURSUITE POUR LE MANQUE DE SAVOIR — Dans l'affaire du syndicat des professeurs du cégep de St-Jérôme poursuivi pour *manque à savoir* par un groupe d'étudiants devant la cour des petites créances, le procès est en cours et semble se dérouler à notre avantage. Entre autres faits : seul le syndicat des professeurs s'était prononcé pour le prolongement de la session !

Montréal, le 11 mars 1981 — **LES PARTICIPANTS AU SOMMET POPULAIRE DE MONTRÉAL DÉNONCENT LE SOMMET ÉCONOMIQUE GOUVERNEMENTAL** — L'endettement, les problèmes de logement et de consommation, l'absence d'un système adéquat de garderies, la dégradation constante de la qualité de la vie dans la ville de Montréal, voilà des thèmes qui auraient dû servir de base aux discussions du sommet économique de Montréal. Au lieu de cela, cette « conférence au sommet sur l'économie du grand Montréal », opération électoraliste et témoin du sempiternel affrontement entre le fédéral et le provincial, a servi de prétexte pour lancer une série de projet qui, s'ils font l'affaire des représentants des multinationales et des PME, sont très loin des véritables préoccupations de la population en général. Voilà les conclusions tirées par les représentants d'une cinquantaine d'organismes qui ont participé l'an dernier au premier Sommet populaire de Montréal. Ces organismes sont d'accord sur un développement économique du grand Montréal (amélioration du transport en commun, amélioration de l'accès au tourisme familial, création d'emplois, etc.), mais cela doit se faire en tenant compte des intérêts des couches moins favorisées de la population, et non seulement en fonction des seuls intérêts des grosses multinationales et des PME, tel qu'on pouvait le constater lors du sommet économique de Montréal.

Contrairement à la démarche du sommet économique de Montréal, qui a été avant tout l'occasion pour les élites possédantes de faire valoir leur point de vue, la démarche entreprise par le sommet populaire est de faire valoir les véritables préoccupations de la population et se veut l'expression réelle des véritables revendications populaires. Les groupes syndicaux et populaires de la région de Montréal ont décidé, par leur démarche à l'intérieur du sommet populaire, de reprendre le leadership et le contrôle de leur propre développement, par une approche pluraliste, démocratique, et qui débouchera au printemps 1982 sur un deuxième sommet populaire où sera discutée une plateforme commune de revendications, et où seront décidées des actions et interventions concrètes.

St-Roch-des-Aulnaies, le 13 mars 1981 — **LES SYNDIQUÉ-E-S DE ROC-CO POULET CONDAMNENT L'ATTITUDE DU PREMIER MINISTRE FACE À LA FERMETURE DE LEUR USINE** — Les 45 travailleurs et travailleuses de l'abattoir de volailles Roc-co Poulet, de St-Roch-des-Aulnaies, victimes d'une fermeture, sont choqué-e-s de la réponse du premier ministre Lévesque, qui refuse d'agir afin de réouvrir l'usine. Ses réponses, note le syndicat, sont celles qui font l'affaire des gros qui n'ont aucun intérêt à ce que Roc-co réouvre ses portes. Les arguments avancés par le premier ministre prouvent d'ailleurs que sa vue de la situation est superficielle et orientée, contrairement, même, aux opinions émises par le ministère de l'Agriculture et le conseil économique régional. Quant au gros, à qui profite la situation, il s'agit de la Coopérative fédérée et de la coopérative St-Anselme, la première en menant large dans le domaine du poulet. Comme dans celui du lait. Comme dans celui du beurre. Comme dans celui du fromage. Comme dans celui...

LES TRAVAILLEURS DE CPCV RENCONTRENT LE MINISTRE FÉDÉRAL GRAY — Après trois semaines de lock-out, les travailleurs de CPCV ont obtenu une rencontre avec le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, Herb Gray.

□ □ □

DRÔLE DE CONSULTATION — Alors que le gouvernement finance une commission d'enquête sur l'avenir de l'éducation des adultes, les coupures budgétaires viennent frapper durement ce secteur, du secondaire à l'université, et plus particulièrement les plus démunis : femmes immigrantes, personnes âgées, producteurs agricoles. De plus, le budget Parizeau sabre plus de 500 millions \$ dans l'éducation et les affaires sociales, ce qui va encore toucher l'éducation des adultes, d'une manière ou d'une autre.

□ □ □

RETOUR AU TRAVAIL À L'HOTELLERIE DU PARC DES BRAVES — Suite à une ordonnance, le syndicat de ce centre d'accueil est retourné au travail le 13 mars. Une rencontre du tribunal d'arbitrage est prévue pour ces jours-ci et pourrait amener un règlement de la convention.

□ □ □

GRÈVE CHEZ VENTURE CARPETS Les 200 syndiqué-e-s CSN de Venture Carpets, de Drummondville, ont rejeté les offres patronales à 93,4 % et donné à 90 % un mandat de grève à leur exécutif, qui a appliqué ce mandat dès le 16 mars. Les clauses litigieuses sont les suivantes : sécurité-santé, durée de la convention, horaires de travail, activités syndicales, arbitrage, vacances, congés et indexation. Les frères Dumont, lutteurs, sont sur les lieux. À suivre.

□ □ □

CONFIRMATION DU VOTE DE GRÈVE À LA DOMTAR — Après plus de trois mois de grève, les travailleurs de la scierie Domtar, à Lebel-sur-Quévillon, ont répondu à la « bonne offre » de leur employeur par un nouveau vote de grève. Ce n'était rien d'autre que la répétition des offres de janvier dernier.

□ □ □